



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Flamboro Downs			
<b>Date</b>	2 avril 2022	<b>Heure de départ</b>	18 h 35	
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert (Temp. : 3 °C)	<b>Vent</b> :	5 km/h Est	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	2 JD	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 77
<b>Total des paris mutuels</b>	\$174,942			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> John Dorion	<b>Juge associé</b> Scott Ksionzyk	<b>Juge associé</b> Peter Gillies (à distance)
------------------------------------	---------------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Aucun examen de film.

### Courses :

Course 1 – Le #6, "Half Moon Cay", a fait un bris d'allure après le départ et est tombé, en basculant le conducteur, Brett MacDonald. Le #8, "Dash Doll", n'a pas pu éviter de faire basculer le conducteur, Ryan Desroche. Le #6 s'est tourné et est allé en direction opposée de la piste. Les feux d'urgence ont été allumés et la sirène activée. Tous les chevaux ont été dirigés hors de la piste avant le poteau de 1/4 de mille. La course a été déclarée "hors programme".

Le personnel des services médicaux d'urgence a examiné les deux conducteurs, MacDonald et Desroche, qui ont été trouvés aptes à continuer à concourir. Le #6, "Half Moon Cay", a été inscrit sur la liste des juges et doit se qualifier pour la performance.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #4, "Missys Magic Man", (Haughan), arrivé en 1<sup>re</sup> position, a terminé la course avec de l'équipement brisé (protège genoux).

Course 4 – Rien à signaler. Sylvain Lacaille a enfreint la règle de la CAJO 22.23.03(b) pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable, en menant le cheval, "Perfect Mia", dans le dernier droit. Il s'agit de sa deuxième infraction à l'intérieur d'une année. La Décision #1661308 a été rendue pour lui imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours, à être purgée les 11, 12, 13, 14 et 15 avril 2022.

Course 5 – Le #9, "Miss M A K", avait la ligne de gauche défaite ce qui a fait basculer le conducteur, Tyler Moore. Le cheval s'est échappé pour 5 longueurs et a été appréhendé sans qu'un autre incident survienne. Le #9 a été retiré par les juges. On a opéré un remboursement de \$2,910.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Examen du début du dernier droit pour le #1, "Miramichi David". Aucune infraction signalée.

Course 9 – Examen du #5, "OK Jasmine", (Plante), arrivé en 5<sup>e</sup> position, allant vers le poteau de ¼ de mille. Aucune infraction à la règle sur les pylônes n'a été commise. Il fait un bris d'allure allant vers le poteau de 1/2 mille. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure n'a été commise.

Course 10 – Rien à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 7**

"Joe Rockhead"(1), pour \$7,000, par les nouveaux propriétaires Greg Mason et James Stewart, nouvel entraîneur James Stewart.